



Lons le Saunier, le 18 décembre 2009

M. Gérard Bailly
Sénateur
Vice-président du Conseil Général du Jura

Objet : votre proposition
d'amendement n° II-95

Monsieur le Sénateur,

Le Pôle Grands Prédateurs Jura tient à réagir à la proposition d'amendement n° II-95 que vous avez présentée au Sénat lors de la séance du 1^{er} décembre dernier.

En effet, il nous paraît important de rétablir certaines vérités et de vous informer sur différents aspects de cette problématique car vos propos ne correspondent absolument pas à la réalité de terrain.

Selon vous la déprise agricole serait due à la réintroduction des grands prédateurs entraînant des dégâts croissants au sein des troupeaux ovins. Or, les opérations de réintroduction ne concernent que quelques ours dans les Pyrénées et quelques lynx dans les Vosges, massifs les moins touchés par les attaques sur ovins. Les lynx présents dans les massifs jurassien et alpin sont revenus naturellement dans notre pays comme l'ont fait les loups. Concernant « les dégâts croissants » attribués à la présence des grands prédateurs, les bilans dressés annuellement par l'O.N.C.F.S montrent au contraire qu'ils sont en régression depuis plusieurs années grâce à la mise en place de moyens de protection. Moyens de protection et soutien aux éleveurs que vous souhaitez restreindre voire stopper si l'on suit votre raisonnement de défalquer 500 000 euros du programme « Urbanisme, paysages, eau et biodiversité ». Nous vous rappelons que près de 90 % des fonds alloués pour le suivi des grands prédateurs en France sont destinés à l'aide aux éleveurs (Embauche de bergers, hélicoptage de matériel, construction de chalets, mise en place de chiens de protection, indemnisations...).

Le suivi des espèces est assuré par un réseau de bénévoles, le Réseau Grands Carnivores, animé par les services de l'O.N.C.F.S

De plus, depuis près de deux ans, l'Etat ne subventionne plus d'actions de communication concernant les grands prédateurs émanant d'associations de protection de la nature.

Au niveau du Massif jurassien, le Pôle Grands Prédateurs mène depuis plus de deux ans différentes actions visant à améliorer la cohabitation entre grands carnivores et pastoralisme dont certaines en collaboration avec le milieu agricole. Création d'un pôle reproduction de chiens de protection « made in Jura », mise en place de Patous, session de formation, création de panneaux d'information, aides diverses aux éleveurs...

Pôle Grands Prédateurs Jura

Carrefour de la Communication - Place du 11 novembre - 39000 LONS LE SAUNIER
e.mail : contact@polegrandspredateurs.org - site : www.polegrandspredateurs.org



Pourtant malgré votre détermination à venir en aide aux éleveurs, toutes les demandes du PGPJ pour vous rencontrer, vous ou votre successeur à la tête du conseil général du Jura, afin de vous présenter ces actions ou bénéficier d'aides sont restées sans suite.

Vous n'êtes donc en tout état de cause pas tenu informé de ce qu'il se passe dans votre propre département. En conséquence comment apporter une aide à une profession que vous souhaitez ardemment défendre ?

Au lieu de stigmatiser la présence d'espèces dont le retour est salué par une très grande partie de la population, qui bénéficient en outre de statuts de protection européens et qui seront demain un attrait touristique certain, il nous apparaît plus utile d'œuvrer à assurer une cohabitation paisible. Et de contribuer à améliorer les conditions de vie des éleveurs ainsi que la pérennité des exploitations dont les difficultés proviennent, de l'avis même de la profession, plus des conditions économiques de production et de commercialisation que de la présence des grands prédateurs.

Delphine DURIN,

Présidente du PGP

Pôle Grands Prédateurs Jura

Carrefour de la Communication - Place du 11 novembre - 39000 LONS LE SAUNIER
e.mail : contact@polegrandspredateurs.org - site : www.polegrandspredateurs.org